

Le Sommet: Bouchard soutient qu'Ottawa s'est montré «^{pg 4} généreux^{23 FS} » envers Québec

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur du Canada en France et délégué principal du premier ministre Brian Mulroney à l'organisation du prochain Sommet de la francophonie a indiqué, hier, que le rôle consenti par le gouvernement fédéral à celui du Québec était tout à fait généreux.

Au cours d'une conférence de presse, en fin de journée hier, M. Lucien Bouchard a tenté de faire disparaître l'impression que le Québec était devenu, par un accord avec le fédéral sur sa place au Sommet de Paris, une province comme les autres, face plus particulièrement au Nouveau-Brunswick.

« C'est généreux, a souligné M. Bouchard, parce que le chef d'un gouvernement provincial se retrouvera entre autres à la séance de clôture du Sommet (le 19 février), sous les feux des caméras internationales à Paris, à côté du président de la France, M. François Mitterand, en train de prononcer un discours de 10 minutes sur les lignes de force qui se dégagent de ce sommet; et, espérons-le, si d'autres y consentent, en train d'annoncer que ces autres pays sont conviés à la prochaine rencontre de la francophonie au Canada, plus particulièrement à Québec. »

M. Bouchard a ensuite longuement expliqué que, même si le Québec devait répondre aux mêmes règles que le Nouveau-Brunswick lors de ce sommet, il aurait de toute évidence un poids plus évident.

Reprenant l'expression du premier ministre québécois Robert Bourassa, l'ambassadeur canadien en France s'est plu à parler du Québec comme étant le foyer de la francophonie en Amérique.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, la réalité juridique au Canada, c'est que nous avons une Constitution qui fait en sorte que nous avons 10 provinces et un gouvernement fédéral. Alors qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus? »

Selon lui, à partir du moment où existe cette réalité juridique, l'accord conclu s'aligne sur cette réalité. Le Québec pourra parler de coopération et de développement au cours des séances à huis clos, au même titre que le Nouveau-Brunswick, alors que le gouvernement fédéral sera le seul à prendre la parole lorsqu'il s'agira de discuter de politique et d'économie.

Le discours d'ouverture sera prononcé par le premier ministre Mulroney au nom de tous les Franco-Canadiens.

L'allocution de clôture sera présentée par Robert Bourassa, tel que convenu entre les deux chefs de gouvernement.

« Il faut distinguer, toutefois, a ajouté M. Bouchard, entre la réalité juridique et la réalité politique et sociologique. Il est évident que le poids du Québec, réel et quotidien, au sein de la francophonie est plus considérable que celui du Nouveau-Brunswick.

« Ce n'est pas faire injure au Nouveau-Brunswick, a-t-il poursuivi, que de dire qu'il y a moins de francophones, qu'ils sont moins bien organisés, moins féconds qu'au Québec, et ce décalage de la réalité va apparaître au plan de la visibilité. Ça va paraître quelque part qu'il y a six millions de francophones au Québec et quelques centaines de milliers au Nouveau-Brunswick, comme ça va aussi paraître qu'il y a 55 millions de Français en France et 600,000 au Gabon. »

Cette nouvelle position de fermeté du gouvernement canadien, qui tient à sa place prépondérante aux dépens du Québec, ne semble pas décevoir Lucien Bouchard, un vibrant défenseur des intérêts des Québécois et ex-organisateur du clan du Oui lors du référendum québécois en 1980.